

Rapport n° 1 :**Approbation du verbatim du 19 janvier 2022**

Rapporteur (s) :	Dominique GREVEY – Président d'UBFC
Service – personnel référent	Patricia HUMBLOT – Sténotypiste
Séance du Conseil académique	9 mars 2022

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Ordre du jour :

1. Approbation du verbatim du CAC du 9 décembre 2021	2
2. Avancée du projet UBFC	2
3. Identité visuelle UBFC	17
5. Prix spécial étudiante – Concours Initiative au féminin 2021.....	25
6. Questions diverses	29

**VERBATIM
DU CONSEIL ACADEMIQUE
DE LA COMUE UBFC
(SEANCE DU 19 JANVIER 2022)**

(La séance du CAC est ouverte à 14 h 30, en salle du conseil (UBFC Besançon) et en Visio-conférence, sous la présidence de M. Dominique Grevey, Président de la ComUE UBFC)

- : - : - : - : - : - : -

M. Grevey.- Bonjour à toutes et à tous.

Vous vous attendiez à voir Didier Chamagne, mais en fait vous voyez le président, Dominique Grevey, tout simplement parce que Didier Chamagne est souffrant. Il ne peut donc pas être parmi nous. Comme je l'ai dit tout à l'heure, je lui souhaite un prompt rétablissement. J'espère qu'il sera vite de retour parmi nous.

Avant de commencer, je vais également vous souhaiter tous mes vœux pour cette année 2022, qu'elle vous soit la plus douce et la plus positive possible pour tous vos projets, qu'ils soient personnels où professionnels, bien entendu, et pour vous et tous vos proches. Ce sont vraiment des choses qui sont importantes, surtout dans le contexte actuel qui est encore un peu difficile.

(M. Dominique Grevey procède à l'appel).

1. Approbation du verbatim du CAC du 9 décembre 2021

Je vous propose de débiter, si vous en êtes d'accord.

Dans l'ordre du jour, nous avons à approuver le verbatim du CAC du 9 décembre 2021. Est-ce qu'il y a des remarques sur ce verbatim ? *(Néant)*.

Je vous propose donc de passer au vote.

Qui vote contre ?

Qui s'abstient ? 3 abstentions avec la procuration.

Unanimité moins 3 abstentions.

Merci.

2. Avancée du projet UBFC

Je vais vous faire une petite présentation des éléments.

Ce que je veux vous dire, c'est que nous travaillons sur le projet et particulièrement sur le projet scientifique, c'est clair. Nous aurons une réunion le 26 janvier avec les acteurs sur les questions d'animation scientifique. Suite à cela, je pense que nous aurons fait le tour et nous pourrions mettre en place un congrès des conseils, CA et CAC, pour parler du projet de façon globale et puis de projets de structuration.



Ceci pour vous donner un peu la trajectoire temporelle.

Maintenant, je vais vous donner quelques éléments. Le projet se décline en deux volets, le volet scientifique, le projet scientifique, la politique de site qui, pour moi, est l'élément le plus important parce que c'est cet élément qui fait que nous allons garder la connexion avec les organismes nationaux de recherche, par exemple. C'est très important. Et puis cela nous permet de sortir des problématiques de "tuyauterie" et d'avancer sur des choses qui donnent du sens.

Toutes les difficultés que nous avons eues, notamment dans le cadre du projet ISITE, viennent du fait qu'étant donné que nous avons beaucoup d'argent, le site est rentré plutôt dans une culture de moyens alors qu'il faut que nous nous projetions sur une culture de performance. Quand je dis « culture de performance », que l'on soit d'accord, il ne s'agit pas d'aller taper sur les gens pour qu'ils avancent plus vite. C'est que nous ayons l'idée d'un endroit dans lequel nous voulons aller et qu'on essaie de s'en rapprocher au mieux, qu'on ne soit pas juste à attendre des crédits qui arrivent, quelquefois facilement, d'autres fois plus difficilement parce que tout le monde n'a pas été alimenté et ensuite, on travaille avec les crédits qu'on a. Ce n'est pas tout à fait la démarche.

Je pense qu'il faut que l'on change un peu de rythme et avec la distraction des crédits ISITE, on voit bien le gap qu'il y a à franchir.

Si on regarde ce que nous avait dit le jury ISITE - et c'est très vrai -, nous avons à travailler sur notre impact, l'impact au niveau international, bien entendu, mais l'impact sur le territoire et l'impact auprès des jeunes. Ce sont là des éléments importants. Je vous parle de façon un peu globale et ensuite, je reviendrai sur les éléments.

Ensuite, il y a un deuxième volet – sachant que je reviendrai sur le premier - qui est la structuration du site. Je crois que le jury ISITE ne nous a pas donné le label, il n'a pas pérennisé le projet parce que notre modèle confédéral était jugé comme un modèle trop mou pour le jury ISITE. Nous avons eu des annonces du Président de la République lors des journées des 50 ans de la CPU qui montrent qu'il a envie de faire avancer la transformation de l'enseignement supérieur encore plus vite que ce que j'appréhendais. Ce qui veut dire que les choses vont bouger. Ce n'est peut-être pas lui qui sera président et je ne sais pas qui sera président, mais on a vu, dans les années passées, que quels que soient les gouvernements, on était toujours dans la même direction. Il faut donc se dire que cela va bouger et que cela va bouger fortement.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ici, nous avons la capacité à ne porter qu'un modèle confédéral aujourd'hui. Au niveau des établissements, je pense que la maturité du site fait que nous ne sommes pas capables d'aller bien plus loin. Peut-être que lorsqu'on fera notre congrès, nous serons en mesure de dire qu'il faut aller plus loin, en tout cas qu'on pourra le proposer aux établissements. Moi, je respecte en fait la capacité qu'ont les établissements à aller dans une direction ou dans une autre parce que, finalement, on est vu aujourd'hui comme étant la maison commune des établissements, les établissements ayant tous les moyens. On ne peut donc pas faire sans la volonté des établissements.

Pour moi, la vraie voie de travail, c'est de faire fonctionner le modèle confédéral. C'est de faire en sorte qu'on gagne en confiance, les uns et les autres, de sorte que le système devienne le plus fluide possible. La vraie question est bien entendu ce qu'on imagine pour notre site dans les années qui vont venir.

C'est la vraie question, mais nous ne sommes pas forcément, aujourd'hui, en capacité de nous projeter plus loin qu'un modèle confédéral. Je peux le regretter personnellement, mais c'est une réalité et il faut donc réussir à avancer dans cette direction.

Là, des projets de statuts ont été travaillés il y a déjà quelque temps. On en reparlera lors du congrès. Je dirais que pour moi, il faut vraiment se projeter.



Je reviens un peu sur le projet scientifique ou politique de site parce que cela percole forcément avec la structuration du site. Il y a des enjeux qu'il ne faut pas rater et les enjeux vont dépendre des publics ou des cibles - si on veut être plus agressif dans le discours.

Dans le public, on a les étudiants. Pour moi, l'un des enjeux est de susciter l'intérêt des étudiants pour le site. Quand je dis « susciter l'intérêt des étudiants pour le site », c'est notamment à plusieurs niveaux que cela se regarde. Il y a un niveau qui se traite avec tous les établissements est plutôt dans les établissements. Là, UBFC pourrait avoir un rôle et il a un certain rôle que je vais commenter, c'est d'augmenter par exemple le taux de poursuite d'études pour les néobacheliers régionaux. On sait en effet que nos bacheliers en région poursuivent plutôt moins leurs études qu'au niveau national, ce qui n'est pas très bien.

Par exemple, du côté d'UBFC, nous avons des actions dans le cadre de ce qu'on appelle le Polytechnicum, c'est-à-dire le regroupement des écoles d'ingénieurs et de management qui sont soit internes aux universités, soit des membres fondateurs. On a ce qu'on appelle le bus Polytechnicum qui se déplace dans les lycées pour présenter les métiers et les filières. Là, c'est une action qui est menée grâce à UBFC parce que les partenaires se parlent, les membres se parlent.

Un autre exemple, qui est rattaché à un projet du PIA qu'on appelle RITM BFC, met en place des dispositifs pour une meilleure orientation et une réussite à l'entrée dans le supérieur. Là, c'est le lien entre le lycée et le supérieur.

Nous avons donc quelques actions, comme cela, et je pense qu'il faudrait vraiment aller plus loin pour attirer plus nos étudiants qui ont le bac en région et qui ne vont pas y faire leurs études.

Lorsque j'en parle dans ma campagne, c'est clair. Si on leur dit d'aller à l'université, les gens vous disent que non puisqu'à l'université, on ne fabrique pas des personnes qui sont capables de travailler derrière. C'est encore la mentalité que l'on retrouve dans les campagnes. Lorsque je dis « dans les campagnes », c'est parce que j'habite dans la campagne et c'est vraiment quelque chose qu'on retrouve encore. Les prescripteurs parents ne poussent pas leurs enfants à aller faire leurs études à l'université.

Pour les écoles d'ingénieurs, c'est parfois plus compliqué, mais je ne sais pas.

En tout cas, c'est là un premier point que l'on peut travailler ensemble.

Le deuxième point, c'est vraiment de positionner l'université comme un atout pour les acteurs du monde socio-économique. C'est que l'on réussisse à faire en sorte que nos diplômés soient attractifs pour le territoire. Je pense qu'ils le sont parce que quand on regarde les chiffres, beaucoup de nos diplômés travaillent dans les entreprises ou dans le monde socio-économique au sens large, dans le monde culturel, etc. Il y a donc beaucoup d'endroits dans lesquels nos diplômés vont travailler et c'est d'ailleurs la plus large majorité. Il y en a peu qui restent à l'université, mais on n'a pas suffisamment d'images positives et je pense que là, il faudrait que nous travaillions ensemble, avec tous les établissements, sur le sujet.

Ensuite, plus centré sur UBFC puisque, du côté d'UBFC, nous portons ce que nous appelons les Graduate Schools, ce sont des parcours de formation master recherche et doctorat qui sont rattachés à nos domaines que je vais appeler « domaines différenciants ». Ce sont les anciens axes ISITE, que je vais appeler maintenant les axes de site, avec un quatrième axe que nous allons essayer de faire émerger, qui sera plus intégrateur des collègues de sciences humaines et sociales. Les travaux sont en cours sous le pilotage des Maisons des Sciences de l'Homme.

Dans le cadre de ces Graduate Schools qui ont des connexions avec l'international - c'est en tout cas l'objectif -, il s'agit de favoriser les mobilités internationales des étudiants



français qui sont inscrits dans ces Graduate Schools et d'attirer les bons étudiants - et on peut toujours discuter de savoir ce qu'est un bon étudiant - dans les Graduate Schools pour avoir des doctorants de bon niveau.

Je ne dis pas que nos doctorants français ne sont pas de bon niveau, mais si nous voulons faire venir des gens, il faudrait que ce soient des gens qui soient talentueux.

Et puis que nous puissions avoir le cas échéant des jeunes qui s'insèrent dans la société en région. Nous avons quelques exemples de doctorants qui sont venus de l'étranger, qui ont créé une société issue de la recherche en région. Je trouve cela vraiment très bien parce que cela participe à mixer les cultures et à apaiser un peu les tensions dans le monde.

Si on s'intéresse à tous les autres enjeux en fonction des publics, on peut décliner les plans d'action que l'on peut mettre en face et travailler. Je ne vais pas détailler tous les enjeux parce qu'on le fera lors de ce congrès et vous aurez des documents avant.

Je vais vous parler un petit peu plus du projet de politique scientifique.

Pour vous faire entrer dans le sujet, je dois vous dire que nous avons eu des discussions, depuis le milieu de l'année dernière, avec des acteurs représentatifs, c'est-à-dire des directeurs d'unité, des responsables de master. Nous avons échangé, discuté, etc. Nous avons fait une discussion un peu plus poussée en CA sur les grandes directions. Nous avons présenté cela à nos partenaires stratégiques que sont les organismes de recherche et les établissements de santé. Nous avons parlé en réunion de directeurs d'unité. Nous avons fait des groupes de travail avec les directeurs d'unité, des groupes de travail sur les notions de trajectoire, d'Europe et puis de coopérations internes.

Tout cela nous a amenés à envisager quatre axes de travail.

➤ Un axe concerne le renforcement de la signature scientifique du site et l'excellence de la recherche. Quand on parle de renforcer la signature scientifique du site, c'est vraiment de renforcer les phares que l'on va retrouver sur le site de Bourgogne-Franche-Comté de façon à ne pas dire que nous sommes une université pluridisciplinaire qui est excellente dans tout. Ce n'est en effet pas de cette façon que l'on peut « vendre » les choses. En revanche, c'est de dire qu'on a par exemple trois domaines plus un qui est le fameux quatrième domaine qui est en train d'être travaillé avec les collègues qui sont plus du côté des sciences humaines et sociales, autour de concepts - et là, je parle sous contrôle de Philippe Barral – de circulation et transfert.

Lorsqu'on parle d'excellence de la recherche, on parle de recherches qui sont aux frontières des connaissances, d'ailleurs souvent en lien avec les organismes de recherche ou de recherches pluridisciplinaires qui associent plusieurs composantes du site, ou encore une recherche qui est plus ouverte à la communauté internationale et à la société. En fait, lorsqu'on parle d'excellence de la recherche chez nous, c'est ce qui va faire les spécificités de notre site.

Là, ce sont vraiment des éléments importants. C'est-à-dire de bien dire que nous avons un site qui brille particulièrement dans un certain nombre de domaines et quand on approche un peu plus, on va voir qu'il y a des choses excellentes un peu partout et dans tous les domaines.

➤ Ensuite, il faut créer cet environnement international que l'on dit stimulant et attractif. Là, on base cela sur l'internationalisation de nos formations et donc la mise en place de Graduate Schools, c'est-à-dire les parcours de formation master-doctorat, une Graduate School par domaine différenciant, donc aujourd'hui trois Graduate Schools et quatre demain, je l'espère bien, de façon à avoir des parcours de formation en anglais et d'autres en français. En effet, dans le monde, on ne parle pas que l'anglais, on parle aussi quelque chose qui ressemble à du français. Il faut donc développer aussi des connexions avec des universités francophones.

L'objectif, en créant cet environnement, cette internationalisation des formations, est

d'avoir des doubles cursus, d'avoir des mobilités ouvertes dans des universités partenaires, d'avoir des projets qui peuvent naître entre des équipes des universités partenaires. Là, je dirais que l'objectif premier sera de travailler au niveau de l'Europe, voire au niveau du continent américain mais pas uniquement.

➤ Et puis il faut ancrer le site sur son territoire ou dans son territoire. C'est-à-dire qu'il faut que nous montrions toute la valeur qu'a l'université pour la région Bourgogne-Franche-Comté, « territoire » étant aussi plus large.

Pour cela, deux éléments principaux. D'une part, faire une mesure d'impact de l'université sur le territoire, mesure d'impact socio-économique, économique plus exactement, c'est-à-dire que si on injecte 1 € dans l'université, cela fait combien d'euros sur le territoire ? Ceci parle à des élus.

C'est de mesurer également l'impact en termes de développement durable de l'université sur le territoire et puis regarder quelles sont les pistes de progrès. Ceci va participer à un ancrage qui sera plus vertueux.

On est également en train de mettre en place une politique d'innovation commune à l'ensemble des établissements.

Donc déjà trois axes majeurs : renforcer la signature, inclure l'ensemble des collègues dans les fameux domaines d'excellence, c'est-à-dire donner une place à tout le monde, créer un environnement international, bien montrer le lien qu'a l'université avec son territoire.

➤ Et puis l'élément fondamental et déterminant qui va faire que cela va fonctionner ou pas, c'est d'essayer de faire en sorte que l'on fluidifie un peu tous les processus et procédures administratives, que l'on modernise un peu cela et que l'on donne un peu plus de sens à l'action de tous nos collègues qui sont dans la chaîne et qui, par moments, ont l'impression de faire un travail qui n'est pas très intéressant parce qu'ils n'arrivent pas à se repositionner dans le système.

C'est l'élément qui sera déterminant parce qu'il va nous falloir travailler plus aux interactions entre les services d'UBFC, les services administratifs, et les services administratifs des établissements. C'est en réussissant cela que nous allons réussir à augmenter la confiance.

Il y a quelque chose qui est important également, c'est l'animation scientifique du site.

Nous avons un système qui était un peu compliqué, il faut bien le reconnaître. Chaque fois que j'essayais de l'expliquer, les personnes en face de moi avaient du mal à bien suivre. J'en étais réduit à me dire que je n'étais pas très bon pédagogue, ce qui est possible aussi. Mais c'était compliqué. On s'est dit qu'il fallait qu'il y ait une animation scientifique qui soit ouverte à l'ensemble des partenaires du site. Il faut que les organismes de recherche aient leur place, ainsi que les établissements de santé parce que les collègues qui travaillent en santé, ils travaillent aussi avec les établissements de santé. Il faut que l'animation soit lisible de l'extérieur et soit souple d'organisation à l'intérieur.

Si vous vous rappelez l'organisation, nous avons des pôles thématiques disciplinaires et puis on avait nos fameux axes ISITE qui étaient interdisciplinaires. Lorsqu'on parle de cela, on a l'impression d'avoir une matrice qui ressemble à une usine à gaz. On s'est donc dit que ce qu'il fallait faire pour simplifier, c'est que, de l'extérieur, on dise qu'on a quatre domaines différenciants. On peut les appeler des instituts, par exemple. Peu importe comment nous allons les appeler, l'essentiel étant que ce soit compris aussi de l'extérieur et de l'international.

Donc quatre domaines avec les trois axes ISITE plus le quatrième autour du concept de transfert et circulation. Ensuite, à l'intérieur de chacun des domaines, on autorise une organisation qui soit propre à chaque domaine de façon à prendre en compte la maturité de structuration des domaines.

On sait très bien que dans l'axe 1, il y a déjà beaucoup d'outils structurants, etc. Et si on prend le domaine où on parle de transfert et de circulation, il n'est pas encore complètement formalisé. Il n'est pas encore forcément bien structuré. On ne peut donc pas imposer une organisation interne qui soit la même.

En plus, quand je parle de choses qui ont trait à la physique mécanique, par exemple, ce ne sont pas du tout les mêmes préoccupations qu'on va retrouver dans le domaine de l'archéologie, pourquoi pas, ou de l'environnement. Il faut donc que les collègues aient la possibilité d'identifier comment réussir à organiser les missions qu'on va leur confier.

Les missions qu'on va leur confier, ce sera autour de la déclinaison des politiques de site en stratégie à l'intérieur de chacun des domaines. De la même façon, dans un domaine où j'ai beaucoup de projets européens puis un autre domaine où j'ai beaucoup moins de projets européens, ce ne sera pas du tout les mêmes problématiques que l'on va rencontrer. Dans l'un, il va falloir essayer d'avoir plus de projets européens pour augmenter son impact scientifique, par exemple, et dans l'autre, ce sera de voir autre chose, de savoir comment il discute avec la société ou autre chose.

En tout cas, on définira toutes les missions des domaines et les domaines s'organiseront en sachant que ce qu'on attendra, c'est qu'à l'intérieur de chacun des domaines, il y ait un endroit où tous les directeurs d'unité se retrouvent et puis qu'ils soient animés par deux ou trois animateurs. Nous en discuterons un peu et nous en discuterons le 26 janvier avec les acteurs principaux pour ensuite pouvoir en parler avec vous par la suite de façon un peu plus éclairée.

Voilà pour le projet scientifique.

Pour la politique de site, quelques éléments sur la structuration. Ce qui est certain, c'est que dans le même temps, je travaille avec les chefs d'établissement à réaffirmer la valeur ajoutée qu'ils attendent dans le travail qu'ils ont ensemble et que, du côté d'UBFC, nous portons. Il est en effet important qu'ils réaffirment la valeur ajoutée qu'ils attendent pour que nous puissions apporter une réponse qui soit encore plus adaptée à celle que je vous dis. Si je vous donne des éléments, c'est que j'en ai déjà quelques-uns, il faut que je retravaille aussi avec eux pour bien leur faire dire les choses, c'est-à-dire là où ils ont envie d'aller, dans quelle direction et ensuite, ce sera de notre responsabilité de définir comment nous y allons.

En revanche, il faut que l'on sache quel est l'objectif. Parce que si on part en direction de la lune et que l'objectif était d'aller sur Mars, on va bien entendu rater l'objectif. Il faut donc que les établissements nous disent cela, qu'ils le réaffirment aujourd'hui.

Voilà pour les éléments et je reste à l'écoute de vos remarques, suggestions, questions. N'hésitez pas.

M. Rauch.- Bonjour Dominique. J'ai bien aimé ce que vous avez dit, c'est très intéressant et je suis assez d'accord avec vous, sauf sur quelques petits points.

Le premier point sur lequel je suis d'accord avec vous, c'est qu'il faut effectivement absolument réussir à attirer les élèves dans les campagnes. Je l'ai déjà dit, je fais souvent le projet « une classe / un chercheur », je suis déjà allé à Champagny, donc dans des endroits éloignés. J'ai regardé les statistiques du CESER d'après lesquels un élève fait au maximum 60 km pour aller faire un bac + 2 et qu'ensuite, il fait 120 ou 130 km pour aller faire bac + 4 à bac + 8.

La force d'UBFC est donc d'être bien répartie sur le territoire et d'être décentralisée. Cette force est un avantage qu'il faut vraiment essayer de conserver, c'est-à-dire de garder UBFC en étant très implantée, y compris les petites antennes, les petits satellites que l'on connaît tous : Vesoul, Lons ou Cluny. Là, nous sommes d'accord.

Après, sur l'échec de l'ISITE, je ne vais pas y revenir. Vous dites que le projet était trop mou. Peut-être, mais je pense qu'il y a un point qu'il faudra aussi éclaircir lors du congrès, c'est le point du double siège. J'ai en effet une lecture différente. Je pense qu'en voulant absolument imposer le double siège lors de l'évaluation ISITE, on s'est tiré une balle dans les deux pieds et que c'est ce qui a coulé l'ISITE. C'est mon analyse. Si elle n'est pas partagée, ce n'est pas grave, peu importe. Je ne veux pas faire de polémique là-dessus.

Ce que je veux simplement dire, c'est que peut-être que pour l'avenir, si on veut vraiment construire un avenir radieux, il faudrait trouver une solution parce que, vous le savez bien, lorsqu'on dépose un dossier, une ANR ou n'importe quoi, il n'y a pas de ligne où on peut mettre deux sites. On ne doit en mettre qu'un.

Je ne sais pas comment il faut faire, s'il faut trouver une ville intermédiaire dans laquelle on met le site, sachant qu'aujourd'hui, on voit qu'on peut tous être en visio. On pourrait donc faire des CAC et des CA en visio. On pourrait donc mettre le siège à Dole avec deux personnes à Dole pour faire le Central de la visio et après, tous les autres sont délocalisés.

En tout cas, pour moi, il faudra que lors du congrès, on discute sur ce point afin que l'on sache à quoi s'en tenir. Parce que si on continue à persister dans la volonté d'imposer le double siège, cela ne permettra peut-être pas de développer UBFC correctement. Je dis « peut-être ». Je ne sais pas si d'autres partagent mon analyse, mais peu importe. Pour l'instant, c'est encore à réfléchir.

Ensuite, j'ai un autre point sur la signature scientifique UBFC. C'est une remarque que j'avais déjà faite lors du dernier CA parce que je m'étais aperçu que dans HAL, qui est le site-référent des publications en France, qui a été développé par le CNRS et qui est utilisé de façon mondiale également, lorsqu'on cliquait « UBFC » sur l'affiliation des auteurs, on avait deux dénominations qui apparaissaient en dessous. On avait « université Bourgogne-Franche-Comté (ComUE 2015) et une flèche jusqu'à aujourd'hui. Et juste en dessous, on avait « université de Bourgogne-Franche-Comté ».

J'avais donc fait cette remarque, il y avait Monsieur Pascal Neige et Monsieur Hugues Daussy. Ils m'avaient dit qu'ils allaient corriger cela et cela a effectivement été corrigé. La version « université de Bourgogne-Franche-Comté qui était la marque déposée par la ville de Dijon a disparu de HAL.

Par contre, j'ai continué mes petites recherches dans Publons qui est un peu l'équivalent d'ORCID, sachant que chaque chercheur a un numéro ORCID. Il y a aussi un site qui s'appelle Publons pour ceux qui font des *reviewing*. Dans Publons, qui est directement associé à Web of Science, UBFC n'existe pas. Dans Publons, il y a « université de Bourgogne-Franche-Comté », c'est-à-dire qu'il n'y a pas université Bourgogne-Franche-Comté sans la particule « de ».

Je pense donc qu'il faudra faire remonter l'information aux services compétents à l'université de Franche-Comté et à l'université de Bourgogne qui ont payé les abonnements à Web of Science puisque Publons et WoS, c'est en fait la même chose. Publons est directement associé à WoS.

On a payé les abonnements. Je sais que cet abonnement avait été arrêté sous Jacques Bahi parce qu'il était trop cher ou je ne sais quoi, mais il faut vraiment que chacun d'entre nous, chaque chercheur, vérifie qu'il est bien identifié dans Publons et que, du coup, il est référencé dans WoS et que, dans WoS, il est vraiment référencé sous le nom « université Bourgogne-Franche-Comté ». Sinon, on n'aura jamais de lisibilité.

Et si le classement de Shanghai ne monte pas, ce n'est pas étonnant puisque, dans WoS, nous n'avons pas la bonne dénomination. C'est mon troisième point.

Dernier point pour essayer d'avoir plus de lisibilité. C'est une idée qui a déjà été



proposée dont je ne suis pas l'auteur, je la répète une fois de plus. Cette année, c'est le bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur, le 27 décembre. Auparavant, l'université Louis Pasteur était l'université de Strasbourg. Depuis 2 ans, l'université de Strasbourg a fait UNISTRA. Ils ont donc lâché le nom de Louis Pasteur.

Ne serait-il pas opportun, pour la Bourgogne-Franche-Comté, de se faire représenter par un illustre personnage, donc de rebaptiser université Louis Pasteur à la place d'UBFC ou bien d'université de Bourgogne-Franche-Comté ? Ainsi, cela enlèverait les pièges de tous ces noms qui ont été rajoutés ou qui ne sont pas l'établissement mère et puis de mettre le siège à Dole. Ainsi, on résout tous les problèmes d'un coup.

J'en ai terminé. Merci.

M. Grevey.- Merci. Je vais donner quelques éléments.

La notion de double siège est une notion importante parce que depuis que l'on parle du double siège, il y a des relations entre les villes qui se sont plus ou moins apaisées. On n'est plus assiégé par les uns ou les autres pour déplacer le siège à droite ou à gauche. C'est un élément qui est bigrement important.

Après, d'un point de vue administratif, il y a peut-être quelques éléments, mais ce symbole est quelque chose que je porte particulièrement parce que si cela permet de calmer les tensions, c'est bien. Si cela nous permet d'aller dans une direction où la confiance se développe, etc., je pense que dans à peu près 4 ou 5 ans, on aura oublié cette notion de double siège.

De mon point de vue, c'est très symbolique. Cela a de l'importance au début, mais après, cela n'intéresse plus personnes. En tout cas, c'est ce que j'en pense.

Après, je vais parler de Publons. Et là, je vais parler sous le contrôle de Pascal Neige qui est présent parce qu'il connaît cela beaucoup mieux que moi. Dans Publons, il faut créer son compte et ce n'est pas parce qu'on a mis ses publications dans Publons que cela va jouer sur WoS. Les publications qui sont dans WoS viennent directement des revues. On a d'ailleurs certains collègues qui se sont trompés dans les affiliations de leur université, ce n'est pas pour cela qu'ils ont disparu de WoS.

Je pense que Publons, c'est de la même façon que je fais du ResearchGate ou autre chose, c'est simplement pour soi, mais je laisse Pascal compléter.

M. Rauch.- Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous parce que dans Publons, si vous regardez les gens qui sont affiliés au CNRS, les gens qui sont affiliés à Femto, à l'UFC ou à l'uB, vous verrez que les chiffres sont terriblement petits. En fait, Publons référence 67 chercheurs environ dans UFC, 130 ou 150 dans uB. Pour moi, il y a donc tout de même un problème, c'est-à-dire que l'on doit effectivement créer son compte, mais il faut aussi vérifier l'affiliation de son établissement.

Aujourd'hui, par exemple, je me suis affilié à UBFC puisque je ne peux pas m'affilier à « université de Bourgogne-Franche-Comté » étant donné que c'est la marque déposée par Dijon, mais du coup je ne suis pas dans UBFC.

M. Grevey.- Oui, il faut qu'on modifie cela. Je laisse Pascal compléter s'il a quelque chose à dire.

M. Neige.- Merci Dominique. Non, je n'ai pas grand-chose à dire. J'ai un compte sur Publons, mais je ne connais pas très bien.

En tout cas, je suis assez d'accord avec toi, je suis quasi certain qu'il ne peut pas y avoir



de perturbations de ce qui est marqué sur Publons et qui remonte dans Web of Science.

Web of Science, c'est en fait la base qui est verrouillée à partir des revues directement et que l'on peut modifier lorsque nous discutons avec les gens de Clavirate pour les adressages. Mais je ne vois pas de risques dans le sens d'une erreur sur Publons qui remonterait sur Web of Sciences, ceci sachant que je ne connais pas très bien.

M. Grevey.- En tout cas, s'il y a effectivement « université de Bourgogne-Franche-Comté », on va essayer de passer à « université Bourgogne-Franche-Comté », ce n'est pas un souci.

Après, si on parle de l'appellation d'université, je n'ai rien contre le fait de changer d'appellation. J'ai juste un petit souci potentiel et là, c'est encore Pascal Neige qui pourra peut-être contrôler ce que je dis, c'est que si on change d'appellation, on va perdre toutes les publications ou alors il faudra que l'on change les adresses, mais on ne peut pas changer les adresses dans Web of Science.

Pascal ?

M. Neige.- À ma connaissance, non pour le premier champ qui est celui utilisé pour Shanghai. Le risque, c'est donc que l'on reprenne beaucoup de temps pour récupérer le nom. C'est là un problème de forme.

Après, j'ai un problème plus de fond qui est que si on décide de changer, il faut changer et faire une analyse globale de comment on pourrait s'appeler, mais pas cibler quelque chose a priori tout de suite.

Je serais donc plutôt pour laisser UBFC, je ne vous le cache pas.

M. Rauch.- Cela ne me dérange pas. Ce qu'il faut simplement, c'est lever les ambiguïtés pour qu'on puisse effectivement apparaître dans les classements de Shanghai.

Pour revenir à Publons et Web of Science, quand on crée son compte dans Publons, cela nous donne directement un identifiant dans Web of Science, alors que s'il n'y a pas de compte Publons, il n'y a pas d'identifiant dans Web of Science. Les deux sont donc tout de même très intimement liés.

Et vu que quand on tape sur les institutions, on ne trouve pas le nombre de chercheurs qui sont présents, j'ai peur qu'au niveau de Web of Science, on n'ait pas tous les identifiants de tous les chercheurs d'UBFC qui sont vraiment référencés dedans et, du coup, qu'on ne mesure pas le bon volume de personnes. Mais c'est à vérifier.

M. Grevey.- Oui. Je crois que le travail se fait effectivement dans Web of Science et que Publons est un outil satellite de Web of Science, mais cela ne va pas de Publons dans Web of Science. Ça, c'est sûr. Mais oui, il faut pousser un peu.

Madame Lefebvre.

Mme Lefebvre.- Merci Monsieur le Président. Outre la petite blagounette sur Vercingétorix à la place de Pasteur, c'est l'antiquisante qui parle, je pense un petit peu comme Pascal, c'est-à-dire qu'il ne faut pas changer de nom pour le moment. Il faut déjà trouver des solutions aux petits dysfonctionnements. Et accessoirement, la fille d'auvergnat que je suis pense que changer tous les logos, tout ce qui concerne les documents liés au visuel de l'université, coûte extrêmement cher - dans mon souvenir - et que nous n'avons peut-être pas les moyens de faire ce genre de choses alors qu'il y a sans doute d'autres priorités financières



que de refaire des logos et visuels avec un nouveau nom. C'est ma simple opinion.

M. Grevey.- On pourra bien sûr en reparler plus largement.
Est-ce qu'il y a d'autres demandes de parole ?

M. El Naboulsi.- Oui, j'aimerais bien intervenir si possible.
Merci, Dominique, pour cette présentation que nous avons réclamée depuis un moment justement pour voir sur quelle trajectoire nous allions.

J'ai quelques remarques, si cela ne vous dérange pas.

Je rebondis déjà sur la question de la signature parce que sur certains sites, par exemple ResearchGate, il y a un conflit entre l'appartenance et l'adresse e-mail. Nos adresses e-mail ne correspondent pas à l'appartenance et cela pose aussi un problème.

C'était une petite parenthèse.

Merci aussi, Dominique, d'avoir accepté d'organiser le congrès. A-t-on une idée approximative de date pour le congrès ou pas encore ?

M. Grevey.- Je pense que l'on fera cela dans le courant du printemps. Ce que je souhaite, c'est qu'on le fasse une fois qu'on aura bien avancé sur l'ensemble et que l'on puisse discuter avec des éléments un peu plus précis. Je dirais donc sans doute mars-avril.

M. El Naboulsi.- Très bien.

Ma deuxième remarque. Il est un peu dommage de ne pas associer les élus du CAC, par exemple. Il est vrai que vous avez créé des comités, des commissions pour travailler sur le projet. Je pense aussi qu'il faudrait associer les élus des assemblées – mais je ne sais pas s'il y aura des membres du CA -, sachant qu'au CAC, nous représentons aussi une certaine vision.

Je pense aussi qu'associer ceux qui veulent bien participer à ce projet, ne serait-ce que dans la réflexion, serait une bonne chose. Il est dommage de nous écarter et que nous soyons obligés de solliciter à chaque fois Didier Chamagne pour avoir plus de renseignements.

Il est donc un peu dommage d'écarter les gens du CAC de cette réflexion importante pour définir la trajectoire de l'avenir de notre établissement.

Une dernière remarque. Vous l'avez citée, mais vous l'avez vite contournée, c'est-à-dire la question des statuts. Je vais y revenir rapidement, sachant que les statuts n'ont pas été remis en cause par le jury et l'évaluation. Ce qui m'a dérangé et ce qui a dérangé un grand nombre d'élus, que ce soit de la liste Intersyndicale ou encore d'autres listes, c'est de voir la réduction des représentants des enseignants-chercheurs dans cette proposition et aussi la représentation des établissements.

Je ne pense pas qu'une telle proposition résoudra les problèmes, sachant que les problèmes se trouvent au-delà de la représentation des enseignants-chercheurs, mais c'est aussi la coordination entre les chefs d'établissement, le rôle des chefs d'établissement, le rôle du CA, celui du président et ceci n'a justement pas été traité sur le fond. On a simplement regardé une répartition pour réduire le nombre.

Là, vous n'avez pas détaillé les choses. Donc où en est-on avec ces statuts ? Est-ce que cela a été voté ? Est-ce que cela a été discuté au sein du CA ? Parce que nous, au CAC, je peux vous dire qu'on se demande parfois, si ce n'est tout le temps, à quoi nous servons.

Merci.

M. Grevey.- Je ne voulais pas vous parler des statuts aujourd'hui, mais ce que nous



avons essayé de faire, c'est de se dire que nous avons un modèle confédéral. Quand on parle de modèle confédéral, on attendrait, si on fait un peu de *benchmarking* avec ce qui se passe dans les systèmes confédéraux, que les représentants au sein de l'unité confédérale soient en fait des élus au sein des structures de base. C'est-à-dire, en gros, qu'il y ait au CA d'UBFC, par exemple, des élus dans les conseils d'administration des établissements. Ceci, on ne l'a pas souhaité parce que cela ne nous semblait pas une super idée.

En revanche, ce qu'on a essayé de faire, c'est de se dire que si on veut que le système fonctionne, il faut que la gouvernance d'UBFC soit en accord avec les gouvernances des établissements. C'est pour cela qu'on a proposé d'avoir un vote par établissement des représentants d'UBFC. C'est-à-dire qu'en même temps qu'on fait le vote des nouvelles gouvernances dans les établissements, on a une liste qui existe et qui est pour voter pour ses représentants au sein d'UBFC.

J'ai entendu que cela ne faisait pas l'affaire des collègues des syndicats. Je l'entends bien. J'essaie d'en discuter un peu pour avancer. Mais je pense que c'est le principal élément d'achoppement.

Après, il y avait toutes les difficultés entre le conseil des membres et CA. Dans son rapport, l'IGAENR suggérait de mettre le conseil des membres dans le bureau d'UBFC. Cela ne me semblait pas une bonne idée. J'ai donc milité pour que ceci disparaisse de l'esprit des gens.

En revanche, le conseil des membres doit pouvoir nous indiquer dans quelle direction il souhaite que la maison commune UBFC avance et qu'ensuite les conseils des établissements puissent décider de comment faire pour aller dans la bonne direction. Ceci a été assez bien séparé.

Il y avait des choses dans les statuts actuels qui disaient que normalement, c'est le conseil des membres qui prépare les conseils d'administration d'UBFC, etc. Ceci a été enlevé. Le conseil d'administration d'UBFC se prépare avec le président et pas avec le conseil des membres. En revanche, dans les statuts, il est dit que le conseil des membres va aider UBFC à mettre en œuvre ce qui a été décidé dans les conseils.

On a donc tout de même fait bouger pas mal de choses. Nous en reparlerons plus en détail, mais je voulais avancer un peu plus sur le projet scientifique avant de reparler des statuts parce que le projet scientifique me paraissait beaucoup plus important que les statuts, sachant que le modèle est défini.

On a également éclairci, dans les statuts, les compétences d'UBFC, c'est-à-dire ce qui est fait dans le domaine de la recherche, dans le domaine de la formation, etc. Tous ces éléments-là, certains d'entre vous les ont. On pourra vous transmettre le document en l'état si vous le souhaitez pour que vous preniez une information, en sachant que ce n'est pas le document terminal.

Ce qui est important, c'est que l'articulation conseil des membres et UBFC soit mieux faite. Certes la taille du conseil académique a été diminuée, mais on prévoit de lui donner un certain nombre de missions, notamment d'être force de proposition aussi bien pour UBFC qu'en direction des établissements membres. Ce sont des éléments qui me semblent importants, c'est-à-dire que l'on soit en mesure de s'appropriier des sujets, de faire des suggestions parce que sinon, vous avez effectivement raison, on se demande à quoi cela peut servir. Il doit être un lieu où on réfléchit sur un certain nombre de sujets.

Pour le projet, vous n'avez pas été écartés. Je pense qu'on attend d'avancer un peu plus. Nous en avons discuté en CA. Nous avons discuté de grandes directions. Une fois qu'on aura avancé un peu plus, on reviendra vers vous avec le sujet global pour que vous donniez un avis

sur le sujet globalement.

M. El Naboulsi.- On peut aussi proposer des choses. Si c'est pour donner un avis sur un projet ficelé... C'était mon idée. Après, il y a des gens qui sont pour ou contre, mais c'est autre chose. En tout cas, je vous donne ma réflexion.

Merci pour vos réponses.

M. Rauch.- Ce qui m'inquiète concernant le CAC, c'est que vous voyez qu'aujourd'hui, nous avons le quorum à une voix près. On a failli tous repartir avec nos petits sacs à la maison. Il faut donc aussi que l'on rende le CAC attractif parce qu'à mon sens, il n'est pas normal que nous soyons aussi peu nombreux au CAC et que l'on soit, à chaque fois, sur le fil du quorum pour pouvoir commencer.

C'est sûr que pour qu'il soit intéressant, il faut aussi qu'il ait des missions.

M. El Naboulsi.- Les gens sont découragés. Ils ne viennent plus parce qu'ils ne servent à rien. Il faut bien dire les choses comme elles sont.

M. Rauch.- Pour l'instant, c'est un peu le cas, tu as raison.

M. Grevey.- Je ne vais pas vous dire que vous ne servez à rien parce que ce n'est pas vrai, mais dans les statuts, on essaie de faire en sorte que la valeur ajoutée du CAC soit augmentée. Mais on peut bien entendu en reparler.

Il faudra faire une séquence, avant le congrès, un peu plus touffue sur le projet, sur les statuts.

Mme Lankarani.- Merci pour votre présentation qui était tout à fait claire.

J'ai une première question. Tout d'abord, je rejoins tout à fait ce qu'a dit Jihad. Pour savoir si le CAC sert à quelque chose ou s'il ne sert à rien, il faut déjà voir de qui est composé le CAC. Le CAC est composé de ce que je peux appeler le cœur de l'université, ce sont en effet les enseignants, les chercheurs. Par conséquent, je trouve tout à fait normal que nous puissions être associés, pas seulement pour enregistrer, mais également pour participer à l'élaboration des points concernant les statuts.

Ma deuxième question est peut-être due au fait que je viens d'arriver. Vous avez parlé du congrès. Pouvez-vous nous dire comment sera constitué ce congrès ?

M. Grevey.- C'est en fait le rassemblement du conseil d'administration et du CAC.

Mme Lankarani.- Il y a une chose qui m'intéresse par curiosité peut-être anticipée, mais vous en avez parlé. S'agissant du conseil des membres, vous avez dit qu'il fallait qu'on attende d'abord certains points en termes de valeur ajoutée, donc ce qu'ils attendent en termes de valeur ajoutée et vous avez ajouté qu'ils avaient déjà donné quelques idées.

Est-ce que vous pourriez nous donner très rapidement des exemples de ce qu'ils ont comme attentes ?

M. Grevey.- Ce que le Conseil des membres attend, c'est qu'UBFC porte la recherche et le lien formation-recherche, c'est-à-dire les Graduate Schools à l'international. C'est principalement cet élément-là.

Maintenant, il faut qu'on affine un peu plus pour savoir dans quelle direction on va.

Ils ont également souhaité porter ensemble une politique science avec et pour la société, dont vous avez validé les huit axes dans un CA précédent.

Ils ont souhaité qu'on élabore une politique d'internationalisation au niveau de tous les établissements membres. Là, le travail est en train d'être mené par les vice-présidents relations internationales des établissements sous la coordination de notre vice-président relations internationales, Paul Alibert. Une fois qu'ils auront un peu avancé, ce sera discuté au niveau du CAC et du CA.

Voilà des exemples. Il y a aussi la politique d'innovation, d'avoir une politique d'innovation qui soit commune à tous les établissements, qu'on puisse ensuite la décliner en stratégie, par exemple par domaine différenciant sur nos quatre domaines différenciants, que l'on puisse la décliner sur les différents territoires, etc.

Il y a donc tous ces éléments-là qui sont attendus, mais on voit que ce n'est pas encore tout à fait très précis. Cela prend un peu de temps.

Mme Lankarani.- Merci.

Enfin une dernière question concernant le quatrième axe des sciences humaines et sociales. J'ai le souvenir, il y a quelques mois au sein du labo, que nous avons parlé de ce thème circulation et j'avais proposé une vue en termes de recherches multidisciplinaires au sein de notre labo pouvant également se coordonner avec d'autres labos. Ensuite, on n'en a plus entendu parler.

Ma question est d'ordre administrative. En ce moment, il y a ce quatrième axe qui est en train de se construire, mais est-ce qu'il y a des contacts avec les labos de SHS ? Je suis juriste, je pense donc surtout aux labos de droit. Ou est-ce qu'on attend pour voir ce que cela donne au niveau de ce quatrième axe et ensuite ils recontacteront les labos ?

M. Grevey.- Là, je vais laisser parler Pascal Neige et Philippe Barral puisque les Maisons des Sciences de l'Homme étaient à la manœuvre.

M. Neige.- Je vais donc me défausser sur les MSH, honteusement, mais c'est vraiment à elles d'entretenir le lien avec les laboratoires. C'est ce que nous avons convenu, mais Philippe va probablement pouvoir nous l'expliquer.

M. Barral.- La question porte précisément sur la manière dont nous avons travaillé pour l'élaboration de l'axe « transfert, translation », c'est bien cela ?

Mme Lankarani.- Oui, tout à fait.

M. Barral.- Comme vous le savez, au départ, c'est une instillation, une suggestion d'UBFC qui a été relayée par les deux VP recherche. On a travaillé dans ce contexte avec les animateurs des trois pôles thématiques du grand domaine SHS, c'est-à-dire le pôle SHS, le pôle DGEP et puis le pôle LLC.

Dans une première étape, nous avons eu des échanges avec les directeurs de laboratoire autour d'un certain nombre de mots-clés, de suggestions qui nous étaient parvenus de la part des VP recherche. C'est sur cette base que nous avons interrogé à la fois les chercheurs qui sont impliqués dans des actions de MSH, de la MSH de Dijon et la MSHE de Besançon et puis également avec les directeurs. Nous avons donc ainsi eu un ensemble de remarques, de

propositions et nous avons fait une première synthèse qui reste à conforter.

Les histoires de situation sanitaire nous ont posé un certain nombre de problèmes parce que nous avons fait tout cela en distanciel, par échange de mails, etc. Ce n'est donc pas non plus la situation la plus favorable pour avoir des discussions un petit peu plus vivantes autour de ces sujets.

Quoi qu'il en soit, nous avons une ébauche, une trame avec trois ou quatre axes à l'intérieur d'un périmètre qui serait « transfert, circulation, etc. » et il reste à peaufiner tout cela, sachant qu'une des difficultés de ce travail, c'est le fait que quand on mobilise les chercheurs, les directeurs d'unité, ils voient assez bien en quoi ils peuvent alimenter ce que pourrait être cet axe transversal à dominante SHS, mais c'est beaucoup plus difficile d'essayer de voir quels pourraient être des coins réellement originaux qui donneraient une identité à ce qui se fait sur le grand territoire UBFC. C'est là la difficulté.

Je dirais donc que c'est un travail qui est en cours, qui mobilise les équipes des MSH, les pôles thématiques et puis évidemment les chercheurs et les directeurs d'unité.

Mme Lankarani. - D'accord.

Dans la mesure où, il n'y a pas très longtemps, j'ai reçu un mail – mais je ne crois pas que c'était du labo - qui s'adressait à ceux qui étaient intéressés par « circulation des normes, etc. », j'ai été très étonnée parce que comme je suis au CAC, j'avais aussi compris que ce n'était pas encore fait. Tout ceci est en train d'être pensé.

Je me suis donc dit que l'axe droit avait peut-être été éliminé. En tout cas, je ne comprenais pas très bien comment cela se passait puisque je me rappelle avoir fait plusieurs séances au sein du labo pour essayer d'intéresser nos chercheurs à ce thème dans ses différentes déclinaisons puisque pour la circulation, la première chose à laquelle on pense, c'est la circulation des normes avec la globalisation. J'avais fait des déclinaisons pour les domaines de nos axes de recherche où nos chercheurs pouvaient être intéressés.

M. Barral. - Cette dimension a effectivement été intégrée dans l'un des sous-axes. Mais pour l'instant, nous n'avons pas diffusé de document parce que c'est prématuré.

Mme Lankarani. - Très bien. Merci.

M. Grevey. - Merci.

M. Barakat. - Merci, Dominique, pour cette présentation assez générale globalement sur la trajectoire pour UBFC. Je rejoins les remarques des collègues sur le rôle des élus au niveau du CAC. Leila l'a bien précisé, c'est tout de même le cœur de la ComUE. Le pivot de tout conseil d'université est toujours le CAC, donc la formation et la recherche. Et c'est vrai que nous nous sommes trouvés un peu privés.

Je comprends qu'il faille laisser le temps au temps et que la politique ne nous permette pas, aujourd'hui, de pouvoir vraiment nous associer à l'élaboration de ce projet. Tu as effectivement présenté quelques lignes, voire interlignes dans ce projet. J'ai essayé de retenir des éléments du projet. J'ai retenu que c'était projet scientifique. J'ai retenu aussi quatre entités, avec un mot-clé qui est ressorti « institut ». Est-ce une structuration de la ComUE en quatre entités sous forme d'instituts ? Quel est le rôle de ces instituts ?

Est-ce qu'il y a déjà quelque chose sur la table ou est-ce que ce sont juste des discussions en cours parce qu'on « essaie » de modéliser cette UBFC pour comprendre un peu

comment elle va fonctionner.

La question a aussi été posée sur le congrès. Le congrès est un moyen pour une politique de faire quelque chose. Y a-t-il un agencement entre la structuration de ce projet scientifique et le congrès ? À quel moment qui fait quoi ? Ou est-ce que nous sommes encore en train de tourner en rond ? Mais je sais que ce n'est pas évident, que c'est difficile.

Je suis désolé, mais je reste un peu sur ma faim. J'attendais des choses assez concrètes, que l'on puisse débattre un peu sur le contenu et finalement, on sort d'un CAC très général, vraiment très général et je n'ai rien retenu à part qu'il y aura effectivement un congrès, mais par rapport à quoi sera ce congrès ? À une politique ? Est-ce qu'on a une vision ?

Là, j'ai l'impression qu'on n'a toujours pas de vision et cela m'embête un peu.

M. Grevey.- Merci Oussama.

Là, l'objectif était de faire un point d'avancement sur le projet. Je vous ai donc donné les étapes d'avancement, etc. Je vous ai également dit que l'on ferait un CAC spécial sur le projet et les statuts. Ensuite, on mettra en place un congrès pour discuter de tout cela et arrêter l'ensemble.

Vous avez aussi entendu parler du quatrième domaine, par exemple. On vient d'en parler. Vous voyez qu'on y travaille. Il est donc difficile de discuter de façon très poussée sur des concepts qui ne sont pas encore tous bien arrêtés. Si on veut être efficace, il faut que les collègues, sur le terrain, aient bien préparé les choses pour qu'ensuite, au niveau du CAC, avec la vision d'ensemble que vous aurez, vous puissiez faire des recommandations, apporter des éléments. C'est ce qu'il va falloir faire.

Aujourd'hui, c'est un peu prématuré parce qu'on voit que le quatrième domaine n'est pas encore complètement bien périmétré. Une fois qu'il sera périmétré, il faudra lui donner vie. Il faut donc aussi qu'ensuite, les collègues mettent en place des projets qui permettent de montrer que cela a du sens.

Donc oui, nous sommes en train de construire, de reconstruire, d'avancer.

Tout à l'heure, j'ai dit qu'il fallait qu'on augmente l'impact scientifique. Il faut notamment que nous améliorions nos succès emblématiques. Dans les succès emblématiques, on va essayer de viser des projets européens. Pour viser des projets européens, on va sans doute répondre à un appel à projets du PIA qui s'intéresse à la diversification des ressources des universités.

Il y a ce genre de choses, mais je ne vais pas vous donner tout cela d'un seul coup, en vrac, je préfère attendre que ce soit bien avancé un peu de tous les côtés et notamment parler de l'animation scientifique lorsque les acteurs auront discuté de la façon dont ils imaginent organiser la structuration de leur domaine ou de leur institut.

L'objet de l'institut n'est pas de faire une boîte qui serait très formelle. Si on n'appelle pas cela des domaines mais qu'on appelle cela des instituts, c'est parce qu'à un moment, il va falloir que cela puisse parler à nos collègues internationaux. Et si on veut que les collègues internationaux comprennent de quoi nous parlons, nous n'allons pas leur dire que nous avons notre domaine « transfert et circulation ». Il faudra peut-être plutôt utiliser le mot institut, mais peut-être aussi qu'il faudra utiliser un autre mot. Je n'ai pas d'avis a priori.

Ce qui est important aussi, c'est que les collègues qui vont participer à tout cela puissent donner leur vision pour qu'ensuite nous soyons capables, au niveau des conseils d'UBFC, d'en avoir une vision globale, de faire une synthèse et de donner des recommandations. Cela me paraît important.

C'est de cette façon que les choses sont pensées, cela ne convient peut-être pas

complètement, mais c'est ainsi.

M. Barakat.- Merci.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a d'autres remarques sur ce sujet ? (*Néant*).

Je vais vous proposer de passer au dossier n° 3 qui est l'identité visuelle d'UBFC, en sachant que les résultats de la labellisation plateformes ne seront pas présentés parce que c'était Didier Chamagne qui pouvait faire cette présentation et qu'il n'a pas pu la faire puisqu'il est souffrant depuis quelques semaines déjà.

Après l'identité visuelle, on parlera du prix spécial étudiante.

3. Identité visuelle UBFC

Mme Graner.- Bonjour Mesdames et Messieurs, bonjour chers collègues.

Je suis très heureuse d'avoir aujourd'hui un petit moment de dialogue avec vous sur la communication, l'attractivité et l'image d'UBFC, sujet qui a été introduit par Jean-Yves aujourd'hui.

Mon mandat recouvre ces trois dimensions et ces trois dimensions sont importantes pour la lisibilité et la visibilité dans le paysage, aussi bien dans l'ancrage régional pour rassurer les étudiants, les futurs étudiants, les inviter à poursuivre des études supérieures. Au niveau national également, ainsi qu'au niveau international.

Notre rôle à nous, à UBFC, est de coordonner la communication des établissements membres, de travailler ensemble et également de pousser cette marque au niveau international et de donner, au niveau international, une puissance que chaque établissement seul n'aurait pas, mais que, tous ensemble, nous allons avoir.

Pourquoi cette dimension de lisibilité de marque est-elle importante au niveau international ? C'est d'une part parce que nous avons des diplômes et des masters en anglais et d'autres qui attirent un public international. Ce public international est important, d'une part parce que ces étudiants et ces chercheurs qui vont venir dans nos établissements pendant quelque temps, quelques années vont parfois y rester pour créer leur entreprise ou travailler avec le milieu régional.

Ce sont des personnes qui vont repartir avec une image et qui vont également pouvoir être prescripteurs par rapport à UBFC, mais ils vont également pouvoir encourager nos propres étudiants et nos propres chercheurs à être mobiles. Plus on discute avec des personnes venant de l'international, plus on a envie de s'ouvrir, de voyager, d'échanger, de communiquer et cela, vous le savez tous à votre niveau.

L'idée est aussi de donner à nos étudiants une envie de mobilité, d'international et que nos étudiants puissent être pris aussi dans leur cursus, dans leurs échanges universitaires à l'international. Et vous savez très bien que pour viser des universités prestigieuses qui vont accueillir nos étudiants et vont donner aussi une différenciation au niveau de leur CV dans leur employabilité future, le choix des établissements est différent si on vient d'une petite université ou si on vient d'une université qui a un certain renom, une certaine lisibilité.

Cette lisibilité, elle est scientifique par la signature scientifique. Elle est lisible aussi par la recherche, par les formations, la qualité des formations, par nos Graduate Schools. En fait, tout ce qui va permettre de lier toutes ces qualités que nous pouvons offrir aux étudiants et à nos futurs étudiants va se lire par la marque et par le logo.

Aujourd'hui, au niveau de la communication, je peux vous dire que nous menons un



travail important avec les responsables, les directeurs de la communication dans les établissements membres. Nous avons des réunions de travail régulières et nous travaillons une charte des bonnes pratiques en lien également avec les responsables de communication des organismes nationaux de recherche, notamment le CNRS, l'INRAE, l'INSERM, donc des organismes dont nous sommes très proches. L'idée est d'avoir une meilleure communication ensemble et de relayer un même message tous ensemble plutôt que de vouloir communiquer chacun dans son coin sur tel ou tel chercheur ou tel ou tel laboratoire.

Il y a donc vraiment un travail de fond qui s'est effectué.

C'est en fait de l'image dont je voudrais vous parler aujourd'hui parce que cette image que nous avons d'UBFC, le logo actuel, est un logo qui a été créé en 2016. Je peux vous en parler puisque j'étais à l'origine de ce travail. À l'époque, j'étais chargée de mission auprès de la présidente provisoire. Certains s'en rappellent. Nous avons alors travaillé sur une image qui était fédérative pour l'ensemble des établissements membres.

C'est important parce que cela nous donne un sens commun et, 6 ans après, le sens commun s'est affiné, les acteurs ont changé et aujourd'hui, on est parti sur un nouveau projet tous ensemble. Les partenaires d'aujourd'hui ont des motivations qui sont différentes de celles de 2015 et de 2016. L'idée était donc d'avoir envie de travailler ensemble sur un nouveau projet, sur cette maison commune. Lorsqu'on a une maison, au bout de 6 ans, on change les couleurs, on repeint et on a envie de repartir sur un nouveau collectif.

Je vais donc vous présenter aujourd'hui le projet que nous avons. Ce projet, nous le présenterons également au conseil d'administration. Ceci pour vous dire que nous souhaitons avoir, avec vous, un dialogue et un échange sur cette attractivité, le logo étant un des éléments que l'on peut voir très facilement. Mais ce chantier « attractivité », je souhaiterais y travailler avec vous et effectivement, si des membres du CAC ont envie de s'investir sur ce sujet, je suis extrêmement réceptive pour travailler avec vous sur toutes les bonnes idées que vous pourrez avoir et que nous pourrions mettre en œuvre en commun.

Je vais partager un document sur mon écran.

Pour le logo qui avait été conçu initialement, on était parti d'un travail avec un étudiant, qu'on avait retravaillé ensuite avec des graphistes. C'est un travail qui rassemblait les couleurs des différents établissements avec des fils gris qui suggéraient les établissements qui pourrions nous rejoindre par la suite, avec un mouvement un petit peu sinusoïdal qui traverse l'ensemble.

Aujourd'hui, les logos, les marques évoluent énormément et sont des signes de reconnaissance et de lisibilité sur énormément de documents. Ce que nous avons souhaité, avec le président, c'était faire évoluer ce logo, c'est-à-dire ne pas le changer pour le changer parce que c'est un travail qui, comme l'a dit Sabine, peut être extrêmement coûteux et qui demande vraiment une réflexion assez complexe. Nous avons simplement souhaité le faire évoluer, ceci pour qu'aujourd'hui, il soit plus lisible et plus identifiable à l'international. C'est-à-dire que nous avons souhaité garder son ADN mais que cette identité corresponde davantage à notre regard à tous aujourd'hui.

Nous sommes partis sur un logo qui est beaucoup plus simple. Le précédent comportait énormément de couleurs, il était donc assez complexe à lire, ceci parce que les fils gris disparaissaient quand on le réduisait un peu. Et réduit en petit, on ne pouvait plus lire le mot « université ».

Nous avons également adopté une nouvelle ligne, à savoir que « Bourgogne-Franche-Comté », nous l'écrivons désormais comme le font d'autres institutions, notamment la Région, le Crous, la préfecture de région, la région académique, nous mettons maintenant un tiret entre Bourgogne et Franche de manière qu'on ne soit plus toujours en opposition dans nos deux



régions, mais dans un continuum de réflexion en commun pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Vous voyez que les lettres UBFC ont été modernisées et sont beaucoup plus lisibles. La précédente typo a vieilli. C'est un peu comme nous. Les choses changent en lisibilité. Nous sommes partis sur quelque chose de très simple, qui peut se décliner sans tout l'univers illustratif autour. C'est-à-dire que le logo peut exister pour lui-même, donc en supprimant tout ce qui vient apporter un décorum et des couleurs. Cela nous permet aussi de grossir le logo et de le rendre plus lisible puisqu'il comporte moins d'éléments et que ces éléments eux-mêmes qui restent sont beaucoup plus lisibles.

Nous avons choisi un bleu en couleur principale. Pourquoi ? Parce que le bleu, au niveau international, est la couleur qui identifie la France. Je peux vous en parler car, auparavant, j'étais au Centre de Linguistique Appliquée de l'université de Franche-Comté, qui est un centre de langues international et je connais très bien la communication internationale. Je peux donc vous dire qu'à l'étranger, on identifie bien la France avec ce bleu et que ce bleu est raccord avec le logo de la République française que vous avez en bas. Cette charte Marianne est maintenant imposée par l'Etat. Depuis plus d'un an, tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, comme toutes les administrations de l'Etat, ont l'obligation de faire apparaître la Marianne sur tous les documents qu'ils impriment ou qu'ils mettent en ligne. Nous allons donc intégrer cela dans l'ensemble de nos documents.

Vous voyez donc bien que maintenant, ce nouveau logo s'intègre parfaitement par rapport à l'autre.

Il reste trois autres couleurs. Pourquoi ces trois couleurs ?

Ces trois couleurs sont des éléments d'agrément qui permettent d'égayer un petit peu ce bleu qui peut être très classique ou très académique, mais qui donne aussi un gage de sérieux. Ces trois couleurs secondaires sont issues des blasons anciens des régions de Bourgogne et de Franche-Comté. C'est pourquoi nous avons souhaité le garder également, tout comme le tiret entre Bourgogne et Franche-Comté, car ce sont des choses qui rapprochent les citoyens de nos deux régions.

Vous voyez à l'écran des déclinaisons possibles. Vous voyez donc que c'est une version qui est extrêmement lisible et qui peut être utilisée de différentes manières, soit en version monochrome, soit en version quadri.

Le plus de ce logo, je ne sais pas si vous l'avez vu lorsque vous avez parcouru les documents, c'est vraiment l'idée de nous reprocher le plus près possible de nos sept établissements. Les sept établissements membres sont en fait la maison UBFC et le logo UBFC, la marque UBFC n'est pas là pour être un élément qui écrase les logos et les identités des établissements, mais au contraire pour porter et magnifier ces identités.

Quand les établissements vont communiquer avec UBFC, l'intérêt de ce nouveau logo, c'est qu'il va pouvoir prendre les couleurs de l'établissement, c'est-à-dire qu'il ne sera pas là en antagoniste mais justement pour porter le logo de l'établissement. De même, il n'y a pas non plus de suprématie en termes de taille, on est vraiment ensemble et on travaille ensemble dans le même objectif.

Vous voyez que les établissements peuvent apporter leur empreinte dans le logo UBFC quand il est utilisé sur leur site. Pour information, celui d'AgroSup n'est plus bon puisque vous savez que depuis le 1^{er} janvier 2022, AgroSup est devenu l'institut Agro Dijon puisqu'il a rejoint l'institut Agro. Il a donc changé de logo. L'ENSM est également, de son côté, en train d'entamer une refonte importante de son image, consciente des enjeux internationaux.

Le plus de ce nouveau logo, c'est donc aussi ce petit effet caméléon qui nous permet



d'être en adéquation totale avec les établissements qui portent la marque UBFC avec nous.

Sinon, UBFC, sur tous les documents qu'elle réalise, s'engage à porter l'ensemble des marques UBFC, à savoir que l'ensemble des établissements membres sont rassemblés dans un cartouche qui apparaît sur les différents documents. Je vais vous le montrer.

Vous avez à l'écran des exemples de déclinaisons possibles. Vous avez aussi l'exemple du papier à en-tête. Vous voyez que cela se marie parfaitement avec la Marianne, que c'est extrêmement lisible, que le mot « université » apparaît bien et qu'en bas, vous avez le cartouche avec l'ensemble des établissements membres.

Au niveau du logo, cela donne aussi quelque chose de très lisible par rapport à avant.

Comment va se passer cette évolution d'identité ? Ceci pour répondre à Madame Lefebvre. Aujourd'hui, la plupart de notre communication est numérique. À un moment donné, on va pouvoir basculer très facilement sur les sites internet et sur les réseaux sociaux. Aujourd'hui, le changement se fait en un clic, c'est donc quelque chose de très simple.

Au niveau de ce qui pourrait être coûteux, à savoir tous les documents papiers qui sont imprimés, au fur et à mesure des réimpressions on changera le logo, mais en aucun cas nous allons jeter l'existant. Les deux logos sont suffisamment proches pour ne pas se nuire et se contredire. Si on avait changé de nom et qu'on s'appelait « université Louis Pasteur Victor Hugo », il est vrai que cela poserait un problème, ou encore Vercingétorix, mais là, il s'agit d'une évolution douce qui vise juste à nous rassembler, nous redynamiser dans une nouvelle perspective et nous donner envie de repartir tous ensemble sur de nouvelles bases. Il ne s'agit pas de changer pour changer, mais bien de s'inscrire aussi dans un paysage national et international qui évolue énormément.

Je ne serai pas plus longue, je vais vous laisser la parole puisque l'espace est au dialogue.

M. El Naboulsi. - Merci, Maryse, pour cette présentation.
Est-ce que ceci a été fait en interne ?

Mme Graner. - J'ai oublié de vous le préciser. Je voulais en effet vous le dire.

Le travail a été fait en partie en interne. Nous avons travaillé avec un graphiste extérieur parce que nous n'avions pas les moyens de déployer tout ce travail en interne. Vous savez que l'équipe n'est pas énorme.

En fait, nous avons le choix de travailler comme la plupart des universités, donc avec des grandes agences qui sont souvent parisiennes ou des graphistes locaux. Nous avons décidé de travailler en circuit court, avec un jeune graphiste local. Pourquoi ? Déjà parce que sa prestation était de 10 000 € de moins qu'une agence nationale au minimum et cela permet aussi à quelqu'un qui vient de monter son entreprise de travailler avec nous. Les propositions qu'il nous a faites ont été très réceptives. Pour en arriver là, nous sommes passés par beaucoup d'étapes et effectivement, nous étions très tentés de changer pour changer, mais l'idée était vraiment de rester dans le continuum et juste d'évoluer pour nous donner envie de repartir sur des bases un petit peu dynamiques et qui correspondent à notre état d'esprit d'aujourd'hui et surtout à la lisibilité attendue dans le paysage universitaire actuel au niveau national et international.

N'hésitez pas à aller sur les sites des autres universités. Et je peux vous assurer que le logo actuel, autant je l'aime beaucoup parce que je l'ai porté et qu'il était tout de même fédérateur à une époque, mais il est très peu lisible aujourd'hui en format réduit.

M. El Naboulsi.- 10 000 € de moins, mais pour un budget total de combien ?

Mme Graner.- Là, nous en sommes à un budget de 18 000 € qui a été pris sur des crédits restants de l'année dernière.

M. El Naboulsi.- Ce n'est pas cher.

J'ai deux petites remarques, si vous me le permettez.

Je regarde « Université Bourgogne-Franche-Comté » et j'essaie de me mettre à la place d'un étranger, un Américain, un Néo-zélandais, qu'importe. Vous avez rajouté le petit tiret. Si je me mets à la place de quelqu'un qui vient d'Australie, il va considérer qu'il y a trois zones qui se sont regroupées alors que ce ne sont que deux zones, c'est la Bourgogne et la Franche-Comté. Je pense qu'il est un peu délicat de rajouter ce tiret parce que c'est la Franche-Comté, ce n'est pas « Franche » et « Comté ».

C'est ma vision des choses et je ne sais pas ce que pensent les autres en la matière. Mais je pense que pour un étranger cela peut être un peu confus dans son esprit, peut-être ou peut-être pas.

Ma deuxième question, c'est la coordination avec les universités, les établissements. Je me rappelle qu'il y a quelque temps, lorsque j'ai fait mes cartes de visite, j'ai dit qu'on se vendait comme étant UBFC et qu'il n'y avait rien qui l'indiquait sur nos cartes à l'UFC. On m'avait répondu qu'on pouvait le rajouter.

Est-ce que ce sera harmonisé ? Est-ce que vous avez communiqué avec les services de communication des établissements ? Aujourd'hui, c'est le Covid, on se déplace donc peu, mais en espérant que, l'année prochaine ou cette année, nous allons pouvoir assister à des congrès, avec des cartes de visite, des mails, etc. Il y a surtout la question de l'adresse mail qui n'a rien à voir avec UBFC.

Qu'est-ce qu'on compte faire par rapport à cela ?

Mme Graner.- Par rapport à l'appellation Bourgogne-Franche-Comté, c'est vrai que vu de la Nouvelle-Zélande, par exemple, je sais que le mot Bourgogne est très connu, le mot Franche-Comté un peu moins. Mais je ne pourrai pas me prononcer à la place de quelqu'un qui est à l'étranger.

Vu mon expérience internationale précédente, ce n'était pas une question que se posaient les étudiants. Après, on pourrait faire un sondage, ne serait-ce qu'après de nos étudiants en master par exemple.

Concernant les cartes de visite, il y a donc effectivement cette instance de concertation entre les directeurs d'établissement pour que nous affichions systématiquement au niveau d'UBFC l'ensemble des établissements membres parce qu'on n'est pas UBFC, on est une maison commune et qu'inversement, il y ait ce travail de réciprocité qui soit fait dans les établissements. Cela avait d'ailleurs été fait sur la page d'accueil du site internet.

Concernant par exemple la réponse précise pour l'université de Franche-Comté, j'avais vu cela avec la direction de la communication et, entre-temps, le logo UBFC et bien sur toutes les cartes de visite de l'université Franche-Comté.

Avec les autres établissements, il faut que l'on refasse le point, mais c'est justement un point qui est à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

M. El Naboulsi.- Est-ce que cela change quelque chose si on enlève le petit tiret ?

M. Grevey.- Est-ce que je peux intervenir, Maryse ?

Mme Graner.- Avec plaisir, Dominique.

M. Grevey.- Excuse-moi, Jihad.

Ce qui est important aussi, c'est que l'appellation Bourgogne-Franche-Comté prend maintenant officiellement un tiret entre Bourgogne et Franche-Comté. On reprend donc l'écriture de la Région. C'est l'université de la région Bourgogne-Franche-Comté et cela s'écrit de cette façon.

Après, pour les adresses courriel, tout le monde a une adresse en @ubfc.fr.

M. El Naboulsi.- Ah bon ?

M. Grevey.- Quelquefois, c'est un peu moins efficace au niveau des étudiants, mais tous les personnels ont un alias @ubfc.fr. Il suffit de faire une petite entourloupe dans son logiciel de mails et on apparaît en @ubfc.fr.

M. El Naboulsi.- Il faut donc diffuser cette information, Dominique.

M. Rauch.- Oui, nous avons tous une adresse @ubfc.fr.

M. El Naboulsi.- Je ne l'ai pas.

M. Rauch.- Si, elles ont toutes été créées automatiquement, il suffit de l'activer.

M. Ratier.- Il faut donc la demander ?

M. Rauch.- Non, elle est créée, mais tu peux l'activer ou la rediriger dans ta messagerie.

M. El Naboulsi.- C'est dans l'ENT, sur Zimbra ?

M. Rauch.- Voilà, tu peux choisir dans tes options.

M. El Naboulsi.- Personne ne nous l'a dit. Vous voyez à quoi sert la communication !

M. Rauch.- Si. On nous l'a dit lors du premier CAC. C'était un petit truc auquel on n'a peut-être pas fait attention.

Je voudrais dire que je suis bien content qu'il y ait un tiret entre Bourgogne et Franche-Comté parce qu'au niveau des moteurs de recherche, cela évite de couper. Parce que l'uB, cette année, est montée de 100 places dans le classement de Shanghai parce que de nombreux chercheurs qui sont étrangers à uB, qui sont par exemple dans UFC, à l'IUT ou ailleurs, lorsqu'ils signent « université Bourgogne Franche-Comté », donc sans tiret, ça coupe la fin, ça coupe Franche-Comté et cela attribue directement. En effet, comme les moteurs de recherche fonctionnent automatiquement, ils peuvent couper les deux derniers mots s'ils ne savent pas à quoi les attribuer.

Je mettrais même un tiret entre université et Bourgogne pour être sûr que tout est



attaché. C'est donc une bonne chose. Merci Maryse.

M. El Naboulsi.- Merci Maryse.

Mme Ballenegger.- Je voudrais faire une petite remarque au sujet de ces trois petites ondes qui se superposent. Quand je vois ces trois ondes, cela me fait tout de suite penser au lien avec les trois axes de l'UBFC.

Sachant que le quatrième axe est en train de se mettre en place, ne serait-il pas judicieux d'ajouter encore une petite onde en vert en disant que cela symbolise le quatrième axe ?

M. Grevey.- C'est une très bonne remarque.

M. Rauch.- Oui, c'est une bonne idée.

Mme Graner.- Je vous remercie de cette remarque judicieuse. Il est vrai que l'idée était de réduire les couleurs parce qu'à chaque fois qu'on en rajoute une, c'est une couleur en moins qu'on utilise autour. Mais avec ce contexte du bleu, je vous remercie de cette remarque. Nous allons y réfléchir. Merci Madame.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a d'autres demandes d'intervention ? (*Néant*).

Avec ce quatrième axe, personnellement, je trouve ce logo beaucoup plus moderne que l'ancien. Ce qui est normal puisqu'il a pris un peu de temps. Je trouve qu'il est beaucoup plus dynamique et plus facile à utiliser.

Je suis donc assez content du résultat.

Mme Graner.- Merci.

Mme Roudaut.- Ce logo, je le trouve aussi joli, pourquoi pas, mais je ne suis pas sûre que ce soit une priorité dans ce que nous avons à faire parce qu'il est très chouette, mais il y a un certain nombre de choses sur lesquelles nous n'avons pas d'outil de communication, par exemple à l'international. Il est vrai qu'on sort un peu moins dans les salons, mais quand on veut communiquer sur la ComUE, etc., on nous dit qu'il n'y a pas de support, pas de flyers, etc. Et nous, nous aurions peut-être eu plus d'attentes là-dessus que sur un nouveau logo, que je trouve très bien pour autant.

Mme Graner.- Je peux vous répondre sur ce sujet. Un gros travail est actuellement en cours entre le service des relations internationales d'UBFC et le service communication d'UBFC. Ils sont justement en train de préparer des supports et des documents extrêmement synthétiques avec des chiffres, notamment en anglais.

Des salons vont effectivement avoir lieu prochainement à Vancouver et ailleurs, je ne sais plus où, et il y a effectivement un gros travail qui est en cours sur le sujet. Ce travail s'effectue actuellement entre les différents services communication. Le logo en lui-même sera porté au niveau de l'ensemble des établissements et permettra aussi de porter notre image et de la rendre plus lisible et visible à l'international.

Le fait qu'il soit conduit actuellement permettra aussi de l'apposer sur les nouveaux documents qu'on espère plus attractifs pour l'avenir.

Mme Roudaut.- Merci.

Mme Graner.- Merci Madame.

M. Rey.- Bonjour. On a dit qu'il était possible de mettre facilement son adresse en UBFC. Cela fait effectivement plusieurs années que, de temps en temps, il est dit que c'est possible ou même que c'est facile, mais je n'ai jamais vu de communication en interne qui explique cela. Serait-il possible d'envoyer un mail en disant que c'est possible et que si nous désirons le faire, il faut aller regarder telle page web qui l'explique, par exemple ?

M. El Naboulsi.- Oui, parce que là, je cherche mais je ne trouve pas.

Mme Graner.- Oui, je vais en parler avec mon collègue, Philippe Descamps, qui est vice-président de la transformation numérique et nous allons essayer de faire cela le plus rapidement possible.

M. Grevey.- Je viens de l'université de Bourgogne. Il a fallu que j'aie dans l'intranet de l'université de Bourgogne où il y a une note d'explication sur comment paramétrer son logiciel de messagerie. Et maintenant, quand j'envoie des mails, c'est en @ubfc sans difficulté.

Mais le DGS va voir la DSI pour faire une note et pour peut-être la mettre en information dans le cadre d'une News Letter.

M. El Naboulsi.- Très bien.

Mme Roudaut.- De la même façon, pour la déclinaison de la couleur en accord avec nos établissements.

Mme Graner.- Oui, il va y avoir tout un volet de communication qui sera déployé en interne et en externe. Mais au préalable, nous souhaitons échanger avec les membres du CAC et du CA, donc avant toute communication.

Mme Graner.- Est-ce que quelqu'un d'autre veut prendre la parole ?

M. Barakat.- Oui. Merci, Maryse, pour ce travail, ainsi qu'à l'équipe qui a travaillé avec toi.

Je voudrais faire le lien avec ce que nous a dit Dominique tout à l'heure, entre ce travail de communication qui a commencé par le logo et le travail du projet scientifique de structuration d'UBFC.

La communication, tu le sais mieux que quiconque, c'est tout de même un travail qui est transversal entre l'ensemble des fonctions de l'université, quelle que soit l'université. On peut l'aborder par la formation, on peut l'aborder par les relations internationales, on peut l'aborder aussi par la recherche, par l'innovation, par l'ensemble, la vie étudiante, etc. Et je pense - c'est une suggestion - qu'il serait bien d'accompagner ce travail de communication par un schéma directeur de communication qui pourrait être transmis par l'UBFC à l'ensemble des établissements et qui concernerait l'ensemble des fonctions principales de l'université, c'est-à-dire la formation, la recherche, la vie étudiante, etc., mais avec un schéma directeur.

Tout à l'heure, on l'a vu à travers les adresses mail, on a tous nos adresses mail UFC et on n'a pas fait attention à ce changement UBFC, mais il serait bien d'être informé, donc de communiquer là-dessus et que, ce travail sur le schéma directeur de communication, ce soit le travail préparatoire pour le projet d'établissement futur.

Mme Graner.- Merci Oussama. En fait, pour ce schéma directeur, on essaie de mettre en place ce qu'on appelle la charte des bonnes pratiques, avec les directeurs de communication les différents établissements. C'est effectivement une instance de dialogue.

Là, ce qu'on a remis à plat, ce sont de bonnes bases saines entre nous pour communiquer de manière fluide sans se dire que telle chose, c'est uB, telle autre, c'est UFC, etc. Parce qu'on en était arrivé à un état où il était très compliqué de savoir qui communiquait sur quoi. Ces bases saines et solides étant refondées, nous travaillons maintenant sur des objectifs communs en communication et on peut effectivement l'appeler schéma directeur.

M. Barakat.- L'idée d'un schéma directeur, c'est-à-dire que cela devient une action et ça descend. On ne va pas réfléchir 36 000 fois, on agit.

Mme Graner.- C'est vraiment cette idée de travailler sur du concret pour avancer tous ensemble dans une même direction. Merci.

M. El Naboulsi.- Tu nous as dit que la Marianne était obligatoire sur les documents depuis un an. Je ne le savais pas. Mais sur les cartes de visite, elle n'y est pas, alors qu'il y a quelques années, on l'avait sur nos cartes professionnelles.

Mme Graner.- Oui.

M. El Naboulsi.- Je me rappelle très bien qu'on l'avait et cela a disparu. Cela revient et cela repart.

Mme Graner.- Dans la maquette que nous avons prévue, on l'a mis sur le papier à tête. Mais effectivement. Merci Jihad.

M. Grevey.- Merci. Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ? (*Néant*).
Merci Maryse.

Mme Graner.- Merci à vous.

M. Grevey.- Je vous propose de passer directement au rapport n° 5.

5. Prix spécial étudiante – Concours Initiative au féminin 2021

M. Grevey.- Pascale Brenet est déjà venue vous parler du principe. Maintenant, je crois que nous avons quelqu'un qui a gagné ce concours. Je laisse Pascale Brenet intervenir.

Mme Brenet.- Merci. En effet, je suis très heureuse aujourd'hui de vous présenter ce point qui est un bon point d'actualité, qui fait suite à cette belle présentation du nouveau logo. Je vous annonce en effet notre lauréate 2021 du concours Initiative au féminin. C'est un



concours dans lequel, depuis 2016, le pôle entrepreneuriat étudiant d'UBFC, donc le PEPITE Bourgogne-Franche-Comté, fait une dotation. Il y a donc, en quelque sorte, un segment du concours qui est ciblé sur nos étudiantes et jeunes diplômées.

Cette année, c'est une jeune docteure, qui est d'ailleurs actuellement en postdoc, qui est lauréate. Il s'agit de Safa Meraghni.

Le projet sur lequel elle travaille actuellement est un projet d'application destinée aux professionnels de santé, qui leur permet de faire de la dictée automatique de comptes rendus ou d'entretiens avec leurs patients, qui mobilise l'intelligence artificielle puisque la dictée, ce sont des choses courantes qui se sont beaucoup développées au cours des dernières années. Là, ce qui est nouveau dans ce qu'elle propose, c'est d'utiliser l'intelligence artificielle pour accompagner les médecins, les soignants dans la synthèse, le stockage, le classement de ces données de manière à faciliter le diagnostic et le suivi des patients.

Ce qui est intéressant à souligner, c'est le parcours de Safa. En 2021, on peut dire qu'elle a eu un sacré palmarès et une sacrée année puisqu'elle a soutenu sa thèse au mois d'octobre 2021. Elle a également, parce qu'elle avait fait en parallèle, à la fin de sa thèse, le master Entrepreneuriat et innovation de l'IAE de Franche-Comté, été diplômée en octobre. Et puis elle a également été, en 2021, étudiante entrepreneure, donc avec le statut national d'étudiant entrepreneur, statut qu'elle reconduit cette année. Par ailleurs, et il est intéressant de le souligner parce que cela montre aussi l'enchaînement de nos différents outils et des différentes modalités d'appui à nos étudiants qui souhaitent entreprendre, elle a également été retenue dans le dispositif qui est financé par la Région « L'itinéraire chercheur entrepreneur ». Dans le cadre de ce dispositif, elle bénéficie d'un soutien de la part de l'incubateur régional DECA BFC et donc d'un accompagnement dans le cadre du PEPITE BFC.

Je suis donc vraiment très heureuse de vous annoncer ce beau prix.

Sachez qu'il y a eu au total cette année, sur ce concours Initiative au féminin, plus d'une centaine de candidatures. Parmi cette centaine de candidatures, six étaient des étudiantes et jeunes diplômées qui étaient éligibles sur ce concours PEPITE Initiative.

M. Grevey.- Merci Pascale. Cela fait toujours plaisir de voir des jeunes femmes qui se lancent. C'est vraiment très bien.

Je ne sais pas si vous voulez faire un commentaire ou poser une question ? (*Néant*).

En tout cas, je trouve très bien que Pascale Brenet nous ait proposé de soutenir cette initiative.

Mme Brenet.- Je précise que ce concours Initiative au féminin donne lieu à plusieurs prix et c'est vrai que c'est aussi, pour nous, un bon partenariat avec le réseau Initiative régional, mais aussi les partenaires d'Initiative qui sont aussi, pour un certain nombre d'entre eux, les nôtres. C'est donc aussi une belle opportunité de faire du réseau pour nos étudiantes primées ou candidates et puis de travailler avec nos partenaires.

M. Grevey.- Merci.

M. Barakat.- Pascale, j'ai juste une question. Peux-tu nous dire quel est le domaine de sa thèse ? C'est une question très intéressée.

Mme Brenet.- Oui, excusez-moi. Je suis désolée, mais je suis passée tout de suite à la présentation de son projet et je n'ai pas parlé de son doctorat. Je dois avouer que je ne serais pas

capable de dire précisément ce qu'était son sujet de thèse.

Elle est docteure en informatique et sa spécialité, c'est l'intelligence artificielle.

M. Barakat.- Ici, à l'UFC ?

M. Rauch.- Oui, à Femto.

Mme Brenet.- Oui, absolument.

M. Barakat.- Ma question est très intéressée parce qu'on a un projet recherche où il y a les sciences du langage avec les collègues de SHS, donc des linguistes.

M. Rauch.- Elle est dans mon département, dans l'équipe PHM.

M. Barakat.- D'accord.

Mme Brenet.- C'est effectivement la dynamique de recherche dans laquelle elle se situe. Ce qui est intéressant dans son projet, c'est qu'elle a des concurrents puisque le marché existe déjà, notamment des concurrents de langue anglaise, mais qui ne vont pas aussi loin que ce qu'elle prévoit de construire en matière d'intelligence artificielle. Là, ce qui est intéressant, c'est que d'une part son projet en première intention est plutôt orienté sur la langue française et sur les marchés francophones, mais aussi avec des possibilités de traduction dans d'autres langues. C'est donc quelque chose, outre l'intelligence artificielle, qui est un point intéressant dans son projet.

Pour ma part, j'ai le grand plaisir de compter Safa parmi mes étudiantes dans le cadre du master. C'est vrai que c'est tout de même un vrai plaisir de voir quelle est sa détermination, son engagement scientifique et à quel point elle a été ouverte, curieuse et connectée pendant tout ce travail, sachant que cela continue. Il est vrai que son projet a déjà beaucoup évolué, à la fois bien sûr sur le plan scientifique, mais aussi sur le volet entrepreneurial.

Aujourd'hui, on parle beaucoup de la Deep Tech et de la nécessité, pour l'enseignement supérieur, d'activer, de s'appuyer sur ce vivier des jeunes chercheurs et de faire en sorte qu'ils soient des vecteurs de l'innovation sous différentes formes. Ce n'est pas toujours sous une forme entrepreneuriale. Et c'est vrai que la posture de Safra, aujourd'hui, me semble tout à fait exemplaire. On peut espérer – et c'est ce qu'elle souhaite - que son projet voie le jour sous forme d'une création. Mais dans tous les cas, ses compétences scientifiques et transversales, entrepreneuriales seront des points très forts dans sa vie professionnelle et qui concernera peut-être aussi d'autres entreprises.

Mme Graner.- Merci.

M. Martin-Laurent.- Vous nous avez dit qu'il y avait six étudiantes parmi les 100 qui avaient été retenues ?

Mme Brenet.- Sur ce concours Initiative au féminin, il y a eu un peu plus de 100 candidates au total et, parmi elles, six sont des candidates étudiantes.

Depuis quelques années, puisque nous soutenons ce concours depuis 2016, nous essayons vraiment d'encourager les jeunes filles à entreprendre, en tout cas qu'il n'y ait pas de

verrous, de freins supplémentaires liés au genre. Il est vrai que six candidates, c'est peu. C'est quelque chose qu'on essaie de faire progresser et qui progresse en effet. Mais à vrai dire, les années précédentes, il y a eu des années où nous avons une ou deux candidates qu'on était vraiment obligé d'aller chercher dans les coins, en quelque sorte.

On a donc observé cette année un peu plus de candidates et surtout des projets de grande qualité. Et ceci a été vraiment beaucoup souligné par les partenaires dans le réseau Initiative et lors des jurys de sélection.

M. Martin-Laurent. - C'est relativement peu quand on voit, par exemple pour l'école doctorale environnement et santé, que le sexe-ratio est plutôt en faveur des filles.

Mme Brenet. - Oui.

M. Martin-Laurent. - Je pense qu'il y a peut-être un effort de communication à faire là-dessus et à inciter aussi, dans les différents laboratoires, à faire remonter des candidatures parce que j'avoue que ce chiffre m'a un peu écorché les oreilles.

Mme Brenet. - Oui, il écorche en effet les oreilles. Il y a plusieurs facteurs qui expliquent cela. Je pense en effet que la communication, notamment sur ce concours spécifique, nous la faisons largement, mais nous ne l'avons peut-être pas suffisamment ciblée vers les jeunes chercheuses d'une part.

D'autre part, notre vivier naturel, ce sont les étudiantes qui ont le statut national d'étudiante entrepreneure et si je reprends tout le continuum, sachant que ce n'est pas exclusif, mais il est vrai que ces étudiantes se montrent intéressées par l'entrepreneuriat, elles construisent un projet et, de ce fait, elles ont les conditions requises et elles sont prêtes à aller vers ce concours qui a lieu chaque année.

Ce qui est intéressant, c'est de remonter dans le continuum. Aujourd'hui, sur les actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat qui sont menées, nous sommes, à la louche, sur un pourcentage d'à peu près 50 % d'étudiantes vis-à-vis des étudiants sensibilisés. Quand on regarde ce qui se passe au niveau du statut national d'étudiant entrepreneur, par exemple l'année dernière : 120 étudiantes et étudiants entrepreneurs en BFC. Sur 120, on a 30 % de jeunes filles. Et sur nos lauréats, sachant qu'il y a différents concours, sur les chiffres qui concernent la création, il y a un effet peau de chagrin et là, on est plutôt à 10 %.

On a donc effectivement ce rétrécissement sur lequel nous essayons de travailler.

Ce qu'il faut dire également, c'est que nous avons tout de même 30 % de jeunes filles qui travaillent sur des projets entrepreneuriaux avec le PEPITE, mais parfois elles ne vont pas vers le concours parce qu'elles ne se considèrent pas suffisamment prêtes.

Mais en effet, vous avez raison, je pense que sur ce concours où des projets de nature technologique peuvent vraiment avoir d'énormes chances, il est vrai que ce serait vraiment important d'aller dans les laboratoires et d'identifier des porteuses, ainsi que des porteurs puisque nous avons besoin de faire ce travail sur les deux genres, mais notamment sur les jeunes filles, en effet.

M. Martin-Laurent. - Merci.

M. Grevey. - Merci.

Mme Brenet.- Merci à vous.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ? (*Néant*).

6. Questions diverses

Est-ce que vous voulez aborder une question particulière ? (*Néant*).

Je vous remercie pour cette séance de travail.

J'ai bien entendu un certain nombre de choses, nous allons donc continuer à avancer.

Je vous souhaite une bonne poursuite et prenez bien soin de vous parce que les choses sont compliquées en ce moment.

Je vous souhaite le meilleur pour la suite et à très vite. Au revoir.

- : - : - : - : - : - : -

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 34).

Dominique GREVEY

Président d'UBFC